



unesco

Réseau
des écoles associées



Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)

Cadre stratégique d'action 2025-2029

Construire un avenir pacifique et durable grâce à une
éducation transformatrice

L'UNESCO : chef de file pour l'éducation

L'éducation est la priorité absolue de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental qui constitue la pierre angulaire de la paix et du développement durable. L'UNESCO est l'agence des Nations Unies spécialisée pour l'éducation. Elle assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional pour renforcer le développement, la résilience et la capacité des systèmes nationaux d'éducation au service de tous les apprenants. L'UNESCO dirige également les efforts pour répondre aux défis mondiaux actuels par le biais de l'apprentissage transformateur, en mettant particulièrement l'accent dans toutes ses actions sur l'égalité des genres et l'Afrique.



L'agenda mondial Éducation 2030

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, l'UNESCO est chargée de diriger et de coordonner l'agenda Éducation 2030, qui fait partie d'un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté, d'ici à 2030, à travers 17 Objectifs de développement durable. Essentielle pour atteindre chacun de ces objectifs, l'éducation est au cœur de l'Objectif 4 qui vise à « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». Le Cadre d'action Éducation 2030 définit des orientations pour la mise en œuvre de cet objectif et de ces engagements ambitieux.



Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2025



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/open-access/cc-sa>).

Les images marquées d'un astérisque (*) ne sont pas couvertes par la licence [CC-BY-SA](#) et ne peuvent en aucune façon être reproduites sans l'autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.

Les désignations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Photo de couverture : *My Life Graphic/Shutterstock.com

Imprimé en France

1. A propos du Cadre stratégique

Ce Cadre stratégique d'action pour 2025-2029 a été élaboré pour renforcer le lien entre les objectifs stratégiques de l'UNESCO en matière d'éducation et les résultats attendus du Réseau des écoles associées (réSEAU). Il s'inscrit donc pleinement dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2022-2029) et devrait contribuer à structurer et à orienter les travaux actuels et futurs du Réseau mondial.

La mise en œuvre de ce cadre stratégique est une responsabilité partagée par toutes les parties prenantes du réSEAU et implique un effort de collaboration entre les élèves, les enseignants, les chefs d'établissement, les communautés locales, les commissions nationales pour l'UNESCO et les coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux du réSEAU. Les réseaux nationaux sont invités à hiérarchiser leurs domaines de travail sur la base de ce Cadre stratégique afin d'atteindre les objectifs de leur politique nationale.

En tant que document de cadrage s'étendant sur une période de quatre ans, il ne décrit pas de programmes, d'activités ou d'objectifs de mise en œuvre spécifiques. Ceux-ci seront déterminés dans un plan d'action biennal qui sera élaboré par l'Unité du réSEAU, en consultation avec d'autres Secteurs et Unités du programme.

2. Vision et objectifs du Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)

Créé en 1953, le [Réseau des écoles associées de l'UNESCO](#) (réSEAU) est l'un des plus anciens et des plus grands réseaux scolaires mondiaux. Au moment de la préparation de ce cadre stratégique, il compte 8900¹ institutions actives au sein de 165 réseaux nationaux. Et ce nombre augmente au fur et à mesure que les candidatures d'adhésion au réSEAU sont validées par la Coordinatrice internationale ou le Coordinateur international du réSEAU.

Le réSEAU s'engage à promouvoir les valeurs et les principes inscrits dans l'Acte constitutif de l'UNESCO et la Charte des Nations Unies. Il est guidé par une vision dans laquelle tous les individus ont acquis, grâce à l'éducation, les connaissances, les compétences et l'autonomie nécessaires pour promouvoir la paix, le développement durable, et s'engager dans le monde en tant que citoyens créatifs et responsables. En bref, il s'efforce de créer les conditions d'une paix durable dans les communautés du monde entier.

Le réSEAU promeut l'agenda Education 2030 dans son ensemble et tous ses 17 Objectifs de développement durable, mais contribue directement à la réalisation de l'Objectif de développement durable 4 sur l'éducation et en particulier la cible 4.7². Il vise également à rendre opérationnelle la Recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la paix et les droits de l'homme, la

¹ Ce chiffre est établi à partir de l'information reçue des pays ayant intégré - ou en voie d'intégrer - la plateforme numérique collaborative de l'UNESCO – « [ASPnet Connect](#) » - à la date de janvier 2025.

² ODD 4 sur l'éducation, cible 4.7 : « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation au développement durable et à des modes de vie durables, l'éducation à la santé et au bien-être, aux droits de l'homme, à l'égalité entre les sexes, à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, à la citoyenneté mondiale et à l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ».

compréhension internationale, la coopération, les libertés fondamentales, la citoyenneté mondiale et le développement durable (2023)³ en soutenant les approches transformatrices de l'éducation.

3. L'approche : l'éducation transformatrice⁴

L'éducation ne peut pas résoudre directement tous les défis mondiaux, mais elle peut permettre aux personnes et aux sociétés de trouver des solutions à ces défis - si elle est soutenue et conçue à cet effet. Pour ce faire, il faut veiller à ce que l'éducation soit considérée comme un bien commun et qu'elle constitue une expérience véritablement transformatrice et holistique pour tous les apprenants.

L'un des principaux objectifs du réSEAU est d'encourager et d'inciter les écoles à être transformatrices, à servir de modèles pour les autres écoles et à fournir des preuves de ce qui fonctionne afin d'éclairer les changements politiques.

La conception de l'éducation transformatrice du réSEAU est guidée par la Recommandation sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable de 2023 (notamment les paragraphes 1 (l) et 6) et ses principes directeurs (paragraphe 8). Parmi les facteurs énumérés dans la Recommandation, figure la nécessité de veiller à ce que les apprenants aient la possibilité de développer pleinement leurs compétences cognitives, sociales, émotionnelles et comportementales⁵. Avec ces compétences, les jeunes sont en mesure de prendre des décisions éclairées concernant leur vie et de s'attaquer aux causes profondes des défis contemporains tels que l'inégalité, la pauvreté, l'injustice, la violence et la dégradation de l'environnement.

Un autre facteur est la mesure dans laquelle les établissements d'enseignement adoptent une « approche globale de l'école » qui harmonise les programmes, les pédagogies, les matériels d'apprentissage, les politiques, les modes d'organisation, les partenariats et la gestion des espaces (physiques) d'apprentissage. Lorsque ces dimensions se renforcent mutuellement, l'école devient authentiquement transformatrice pour tous – le personnel enseignant et les apprenants⁶.

L'éducation transformatrice implique également la participation réelle et authentique des chefs d'établissement, des enseignants, du personnel éducatif, des élèves et des familles - dans la mesure du possible - à l'identification des besoins et à la mise en œuvre des activités.

³[Recommandation sur l'éducation pour la paix et les droits de l'homme, la compréhension internationale, la coopération, les libertés fondamentales, la citoyenneté mondiale et le développement durable - UNESCO Bibliothèque Numérique](#), adoptée en 2023 à l'UNESCO.

⁴ Pour en savoir plus sur les spécificités de l'éducation transformatrice, voir le rapport [Repenser nos futurs ensemble: un nouveau contrat social pour l'éducation](#) et la [Recommandation sur l'éducation pour la paix et les droits de l'homme, la compréhension internationale, la coopération, les libertés fondamentales, la citoyenneté mondiale et le développement durable](#), qui contient une liste non exhaustive de principes directeurs à intégrer dans l'éducation afin de garantir qu'elle soit véritablement transformatrice.

⁵ [Pourquoi le monde a besoin d'écoles heureuses : rapport mondial sur le bonheur dans et pour l'apprentissage : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000392189](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000392189).

⁶ Pour en savoir plus sur la mise en œuvre de l'approche globale de l'école, consultez les documents suivants: "[Faire face au changement climatique : guide sur l'action climat destiné aux établissements scolaires](#)" et "[Training Tools for Curriculum Development: A Resource Pack for GCED MODULE 6](#)".

Exemples de pratiques scolaires prometteuses pour favoriser l'éducation transformatrice :

- Encourager l'apprentissage dans (et à partir de) divers environnements - à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe traditionnelle (c'est-à-dire en ligne, dans des environnements naturels, des musées, des bibliothèques, etc.)
- Envisager l'apprentissage comme un processus de collaboration, de participation et de cocréation entre différents groupes d'acteurs, en promouvant l'équité, le respect mutuel et un environnement collaboratif dans lequel les différentes perspectives sont valorisées. Mettre en œuvre des pédagogies de la coopération et de la solidarité et renforcer les capacités à travailler ensemble.
- Promouvoir des approches holistiques, à l'échelle de l'école et de la communauté, qui vont au-delà des résultats scolaires et de l'évaluation pour valoriser l'apprentissage et les compétences sociales et émotionnelles, ainsi que des approches pédagogiques qui donnent aux enfants et aux jeunes les moyens de réussir à l'école et en dehors de l'école.

4. Les trois principaux domaines d'action thématiques du réSEAU

Le réSEAU continuera à concentrer ses efforts sur trois domaines thématiques interconnectés qui sont au cœur de l'ODD 4 sur l'éducation, de la cible 4.7 et de la Recommandation 2023.

→ [Promouvoir la paix par l'éducation à la citoyenneté mondiale \(ECM\)](#). L'ECM promeut une culture de la paix et de la non-violence, de l'inclusion, et célèbre la diversité culturelle tout en promouvant le respect de la justice et des droits de l'homme - les principaux piliers de la coexistence. Elle encourage la connaissance et la réflexion critique sur les questions mondiales et l'interconnexion des pays et des personnes, en favorisant un sentiment d'appartenance à une humanité commune et de responsabilité collective dans le but de promouvoir une paix durable dans les communautés.

→ [L'éducation au développement durable \(EDD\)](#) permet aux apprenants de prendre des décisions éclairées et des mesures responsables en faveur de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste, pour les générations actuelles et futures, tout en respectant la diversité culturelle, comme le définit le Cadre d'action Éducation 2030. L'UNESCO soutient les États membres par le biais de [du programme L'EDD pour 2030](#) et du [Partenariat pour une éducation verte : préparer chaque apprenant au changement climatique](#) à prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre de l'EDD et de l'éducation au changement climatique, en examinant les politiques, les programmes, les enseignants et l'environnement d'apprentissage d'une manière holistique, tout en promouvant une approche communautaire globale.

→ **L'apprentissage interculturel et l'appréciation de la diversité et du patrimoine culturel** permettent aux étudiants de comprendre, d'apprécier et d'agir de manière positive en ce qui concerne leur propre culture et identité, ainsi que celles des autres. Cela favorise l'empathie, la conscience de soi, la multiplicité des points de vue et améliore les compétences linguistiques et de communication. Ce travail est guidé par le [Cadre de l'UNESCO pour l'éducation culturelle et](#)

[artistique](#) adopté en 2024, qui définit une nouvelle vision des liens entre la culture, les arts et l'éducation dans notre monde numérique et multiculturel. Les arts offrent un potentiel énorme pour une éducation transformatrice, libérant la créativité et l'expression d'émotions, de pensées et d'expériences, et nous interpellant profondément.

Les institutions membres ne sont pas tenues de travailler sur tous ces domaines thématiques de la même manière. Il appartient à chaque réseau national de déterminer ses priorités ou ses intérêts et de recadrer les thèmes en fonction de son contexte national. En outre, il est entendu que les travaux entrepris dans le cadre de ces domaines thématiques impliquent d'abord un large éventail de questions émergentes telles que l'intelligence artificielle, la gestion des déchets, la transition écologique, la désinformation, la santé et le bien-être, et de développer des compétences en matière d'éducation aux médias et à l'information pour relever ces défis contemporains.

5. Acteurs, résultats et piliers d'action⁷

Acteurs

Le réSEAU est un écosystème mondial d'acteurs qui se soutiennent mutuellement. Ces acteurs sont les coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux du réSEAU, les institutions membres au sein des pays et l'Unité du réSEAU de l'UNESCO.

Les institutions membres comprennent les établissements d'éducation et de protection de la petite enfance, les écoles primaires et secondaires ainsi que les établissements de formation des enseignants. En janvier 2025, nous estimons que cet écosystème concerne 4,9 millions d'élèves et 320 000 enseignants à travers le monde. Ces institutions et ces personnes interagissent, apprennent les unes des autres et collaborent aux niveaux international, régional et national pour obtenir des résultats significatifs.

Résultats attendus

Le tableau ci-dessous résume quelques-uns des principaux résultats attendus des actions coordonnées du réSEAU à chaque niveau⁸ :

Pour le personnel enseignant	Pour les institutions (au niveau de l'école)	Pour le système éducatif
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la capacité des enseignants à appliquer en toute confiance des méthodes 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'une approche globale de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • La vision d'une éducation transformatrice est bien comprise, adoptée et orientée

⁷ Cette section résume la théorie du changement du réSEAU élaborée par l'[évaluation 2024](#), elle-même éclairée par des consultations avec les coordinateurs nationaux et coordinatrices nationales.

⁸ Ces résultats sont basés sur les conclusions de l'évaluation externe du programme du réSEAU en 2024 et n'incluent pas les résultats d'apprentissage individuels des activités du réSEAU pour les apprenants. Ces résultats sont également génériques aux fins de ce cadre stratégique global. Les réseaux nationaux du réSEAU peuvent vouloir déterminer des résultats plus spécifiques et adaptés au contexte.

<p>d'enseignement innovantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles connaissances sur les pratiques scolaires et les défis communs sont utilisées pour améliorer les pratiques. • Motivation accrue des enseignants et engagement des enseignants et des apprenants dans la cocréation de pratiques • Augmentation des contacts personnels et des canaux de mise en réseau 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la coordination et du partage des connaissances et des pratiques au sein des institutions et entre elles • Participation accrue des enseignants, des éducateurs et des apprenants à la cocréation du contenu éducatif • Augmentation des collaborations et de la mise en réseau à tous les niveaux • Utilisation accrue de données probantes pour faire avancer les pratiques innovantes • Amélioration du sentiment d'appartenance à la communauté scolaire et du réSEAU 	<p>l'élaboration des politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les réformes politiques sont fondées sur des données probantes et mises en œuvre avec succès • Les projets innovants sont mis à l'échelle pour bénéficier à un plus grand nombre d'apprenants et d'enseignants
---	---	---

En outre, lorsque les élèves participent aux activités du réSEAU, ils acquièrent une série de compétences, de connaissances, d'attitudes et de comportements⁹ qui les aident à naviguer dans un monde de plus en plus complexe, diversifié et interconnecté.

Les piliers de l'action

Le réSEAU atteint ces résultats et d'autres encore grâce aux **quatre piliers d'action** suivants :

- **PILIER D'ACTION 1 : LES ÉCOLES AU SERVICE DE L'INNOVATION.** Les établissements membres individuels agissent comme des laboratoires vivants et des centres d'innovation pédagogique pour promouvoir la citoyenneté mondiale et une culture de la paix et de la non-violence, de la compréhension interculturelle et du développement durable. Avec le soutien de l'Unité du

⁹ Pour en savoir plus sur les résultats d'apprentissage attendus des actions du réSEAU, nous conseillons au lecteur de consulter les conseils de l'UNESCO sur la manière de traduire l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'éducation au développement durable (EDD) en sujets et objectifs d'apprentissage pratiques et spécifiques à l'âge, d'une manière qui permette l'adaptation aux contextes locaux. Voir ici : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232993> et <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247507>.

réSEAU, les pratiques prometteuses issues du travail des établissements membres/réseaux nationaux sont identifiées, documentées et diffusées afin qu'elles puissent être étendues, reproduites et servir d'exemples pour inspirer d'autres écoles et des changements dans la politique nationale de l'éducation. En tant que collectif, le réSEAU offre également la possibilité de coordonner des activités expérimentales qui contribuent à un objectif commun et nourrissent la solidarité entre les personnes.

- **PILIER D'ACTION 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PAR LE BIAIS DE PROJETS PILOTES.** Les enseignants, les directeurs d'école, le personnel éducatif et les étudiants développent de nouvelles compétences en concevant et en participant à des activités et à des communautés de pratique mises en place pour favoriser l'apprentissage entre pairs et la coopération internationale entre les membres du réSEAU. Les ressources d'enseignement, de formation et d'apprentissage sont partagées avec toutes les institutions membres afin de leur permettre de participer de manière égale aux activités du réSEAU.
- **PILIER D'ACTION 3 : COMMUNICATION ET PLAIDOYER.** Les membres du réSEAU, à tous les niveaux, s'engagent dans des activités de communication régulières et significatives afin d'améliorer la visibilité des contributions du réSEAU, de défendre les valeurs de l'UNESCO, de favoriser un dialogue ouvert, d'encourager un engagement constructif et de nourrir un sentiment de communauté. Les institutions membres reconnaissent la valeur ajoutée de leur adhésion et saisissent pleinement les implications de leur appartenance au réseau pour stimuler leur engagement et accroître leur impact.
- **PILIER D'ACTION 4 : MISE EN RÉSEAU, COLLABORATION ET COORDINATION.** Des outils et des opportunités de mise en réseau numériques et traditionnels sont créés et entretenus pour permettre aux parties prenantes du réSEAU de collaborer, d'apprendre les uns des autres et d'échanger des idées entre les régions, favorisant ainsi l'innovation, la créativité et la compréhension internationale. La plateforme numérique de collaboration « ASPnet Connect » est le principal outil permettant de suivre les adhésions et de traiter les demandes. Si des contributions volontaires sont mobilisées et que les réseaux nationaux sont suffisamment préparés pour utiliser l'outil numérique, la plateforme numérique sera développée pour promouvoir le partage des bonnes pratiques et des activités.

Ces piliers d'action peuvent aboutir à des résultats significatifs si les parties prenantes du réSEAU et leurs partenaires, à savoir les commissions nationales pour l'UNESCO et les autorités nationales chargées de l'éducation, sont soutenus, engagés et travaillent de manière coordonnée. Il faut également qu'ils disposent de ressources suffisantes, en termes de financement, de capacité et d'engagement des parties prenantes, pour agir.

Dans ces conditions, l'efficacité du réSEAU s'améliorera, permettant aux enseignants de développer leurs capacités à appliquer et à cocréer des méthodes d'enseignement innovantes. Le travail en réseau entre les membres se développera et l'approche globale de l'école promue par le réSEAU pour atteindre ses objectifs prendra de l'ampleur.

Le Centre international du réSEAU de l'UNESCO (Centre de catégorie II) à Sanya (province de Hainan), en Chine, jouera un rôle actif en soutenant les efforts du réSEAU pour entreprendre ces actions.

6. Rôle et contribution de l'Unité du réSEAU de l'UNESCO

L'Unité du réSEAU de l'UNESCO est responsable de la coordination, de la gestion et du renforcement du réseau à l'échelle mondiale, en fournissant aux coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux des conseils techniques et d'assurance qualité.

Plus précisément, les trois fonctions principales de l'Unité sont les suivantes :

- **Gestion des membres** : le Coordinatrice internationale ou le Coordinateur international du réSEAU, à la tête de l'Unité du réSEAU, certifie les nouveaux membres¹⁰ et garantit l'intégrité et l'exactitude de la liste mondiale des membres. L'Unité gère la plateforme collaborative « ASPnet Connect » comme principal outil de coordination, de gestion et d'engagement des membres. L'Unité intègre également les nouveaux coordinateurs nationaux et coordinatrices nationales. (Pilier d'action 3 - Communication et plaidoyer et 4 - Mise en réseau, collaboration et coordination).
- **Engagement communautaire** : encourager les coordinateurs nationaux et coordinatrices nationales et les membres à collaborer et à échanger des bonnes pratiques qui font progresser les principes et valeurs de l'UNESCO; fournir des conseils techniques et d'assurance qualité aux membres; orienter les projets et activités mondiaux conformément aux objectifs du programme de l'UNESCO et en collaboration avec les secteurs de programme, le réseau des bureaux hors Siège et les instituts de l'UNESCO (catégories 1 et 2); favoriser les partenariats et suivre les activités du Réseau mondial (pilier d'action 4 - mise en réseau, collaboration et coordination).
- **Apprentissage et innovation** : créer des opportunités d'apprentissage pour les parties prenantes du réSEAU ; identifier, documenter et diffuser les pratiques innovantes issues du réSEAU afin d'éclairer les changements politiques. (Piliers d'action 1 et 2 - Les écoles au service de l'innovation et du renforcement des capacités).

¹⁰ Les certificats des membres sont délivrés par la plateforme numérique « [ASPnet Connect](#) » lorsque la demande a été formellement approuvée par la Coordinatrice internationale ou le Coordinateur international du réSEAU au Siège de l'UNESCO. Tant que le certificat n'a pas été délivré, les entités ne sont pas considérées comme des membres du réSEAU.

Au cours des cinq prochaines années, l'Unité du réSEAU de l'UNESCO déploiera son programme de travail conformément aux conclusions et recommandations de l'évaluation 2024 et en trois phases :

- i) **2025 - Renforcer les bases du Réseau mondial** : finaliser l'inventaire des réseaux nationaux actifs du réSEAU et veiller à l'exactitude et à la mise à jour régulière des données relatives aux membres. Développer des outils numériques pour traiter les candidatures et faciliter les communications entre les coordinateurs nationaux et les coordinatrices nationales. Mettre à jour les deux guides opérationnels (à l'intention des coordinateurs nationaux et coordinatrices nationales et des membres) et les outils de suivi, conformément aux recommandations de l'évaluation 2024. Stimuler les collaborations régionales et renforcer les liens avec les bureaux hors Siège, les réseaux et les programmes de l'UNESCO. Identifier et lancer un petit nombre de programmes phares qui peuvent fédérer les efforts et inspirer l'engagement des réseaux.
- ii) **2026-2027 - Consolider les actions et renforcer les liens stratégiques entre les actions du réSEAU et les priorités du programme de l'UNESCO** comme indiqué dans le programme et le budget (43 C/5), notamment par la mise en œuvre des programmes phares. Développer des synergies efficaces avec les secteurs et les réseaux de l'UNESCO (chaires UNESCO, réseau mondiale des villes apprenantes, etc.). Favoriser l'apprentissage et l'innovation en s'inspirant des travaux du réSEAU. Mettre en place des indicateurs de performance réalistes pour suivre les progrès réalisés.
- iii) **2028-2029 - Conclure les actions entreprises au cours de la période et faire le point sur les progrès accomplis**. Réaliser et conclure les programmes phares. Entreprendre des consultations pour faire le point sur les réalisations et tirer les leçons de la mise en œuvre du cadre stratégique en vue de concevoir la prochaine stratégie pour 2030-2038.

7. Rôles des coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux du réSEAU et des institutions membres

Les responsabilités et les tâches spécifiques des coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux et des institutions membres du réSEAU sont définies dans deux guides opérationnels de l'UNESCO¹¹. On trouvera ci-dessous une brève description de leurs rôles respectifs et des relations qu'elles/ils entretiennent entre eux et avec l'UNESCO.

- **Les institutions membres** sont censées mettre en œuvre les principes, valeurs et objectifs de l'UNESCO¹² dans leur organisation, leur gestion, leurs politiques, leurs activités, leurs projets, leurs classes et leurs cours (par le biais d'une approche globale de l'école). Elles doivent également collaborer et créer des synergies avec d'autres écoles (au sein du pays, de la

¹¹ Au moment de la préparation du Cadre d'action stratégique, les deux guides sont en cours d'actualisation. En attendant le lancement des nouvelles éditions, les documents sont disponibles ici : [Réseau des écoles associées de l'UNESCO : guide à l'intention des coordonnateurs nationaux - UNESCO Digital Library](#) et [Réseau des écoles associées de l'UNESCO : guide à l'intention des membres - UNESCO Digital Library](#).

¹² Et en particulier les principes directeurs identifiés dans la Recommandation sur l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et au développement durable de 2023.

région et au niveau mondial) afin d'encourager l'apprentissage institutionnel, de favoriser les relations amicales entre les communautés scolaires et les personnes et de partager les bonnes pratiques susceptibles d'améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation.

- **Les coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux (CN) du réSEAU** supervisent la gestion du réseau national des institutions membres. Cela comprend l'assurance qualité de l'engagement du réseau national au niveau national et la garantie de l'exactitude de la liste nationale des membres. Sous l'autorité de la Commission nationale pour l'UNESCO, elles.ils font le lien entre les écoles du réSEAU et les autorités nationales, les bureaux hors Siège de l'UNESCO concernés et l'unité du réSEAU au siège de l'UNESCO. Avec le soutien des Commissions nationales pour l'UNESCO, les coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux soutiennent le développement et la mise en œuvre des activités du réSEAU dans leur pays et doivent rendre visite aux institutions membres, non seulement pour effectuer des vérifications ponctuelles ou des contrôles, mais aussi pour accompagner les membres et leur faire sentir qu'ils sont appréciés pour leurs efforts. Fidèles à l'esprit du réSEAU, les coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux sont encouragé.e.s à promouvoir la diversité parmi leurs membres en termes de niveau d'éducation, de situation géographique (urbaine/rurale et couvrant toutes les régions du pays) ou de statut administratif (public/privé).

8. Les partenariats

Le réSEAU est ancré dans le Secteur de l'éducation de l'UNESCO. Cependant, il travaille de manière intersectorielle dans tous les secteurs de programme de l'UNESCO, en établissant des partenariats efficaces avec divers réseaux et programmes de l'UNESCO tels que [les Chaires UNESCO et UNITWIN](#), [les géoparcs et réseaux régionaux](#), [les réserves de biosphère](#), les [sites du patrimoine mondial](#) et les villes [créatives](#) et [apprenantes](#) et le programme [Mémoire du monde](#).

En outre, le réSEAU peut coopérer avec d'autres partenaires, tels que les entités des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, les syndicats, les organisations de jeunesse, le secteur privé, les institutions culturelles, les artistes, les médias et les experts individuels.

L'Unité du réSEAU cultive les synergies entre les commissions nationales pour l'UNESCO, les coordinateurs nationaux et coordinatrices nationales du réSEAU, les associations et clubs pour l'UNESCO. Ceci afin d'aider les institutions du réSEAU à élargir leurs collaborations et à tirer pleinement parti des programmes et des réseaux de l'UNESCO pour atteindre les résultats escomptés du réSEAU.

Ces partenariats peuvent être initiés à tous les niveaux (local, national et international) :

- entre un membre du réSEAU et un site de l'UNESCO (par exemple, un site du patrimoine culturel ou une réserve de biosphère proche de l'école) ou avec un autre réseau (par exemple, une chaire UNESCO dans une université) ;

- entre une coordinatrice nationale ou un coordinateur national ou du réSEAU et des sites de l'UNESCO, d'autres réseaux, des bureaux hors Siège, des instituts, des centres, etc. pour l'engagement des membres du réSEAU;
- Le cas échéant, entre les membres du réSEAU (écoles et institutions), qui sont les principaux acteurs du réSEAU. Il peut s'agir de jumelages d'écoles ou de la mise en œuvre conjointe d'initiatives par le biais d'échanges en ligne, de projets de recherche communs, de la participation à des conférences et à des séminaires, ou de l'organisation d'événements culturels.

Le réSEAU soutient la participation et l'engagement significatifs des jeunes dans l'éducation et toutes ses activités, en partant du principe que les enseignants et les apprenants sont des cocréateurs de connaissances et des détenteurs de connaissances partagées.

9. Suivi

Le suivi de la pertinence et de l'efficacité des activités du réSEAU est une responsabilité partagée entre les différents acteurs du réSEAU.

Les coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux sont responsables du suivi de leur réseau national, tandis que l'Unité du réSEAU, au Siège de l'UNESCO, rend compte au Conseil exécutif de la mise en œuvre du programme global du réSEAU et de son cadre stratégique par l'intermédiaire de l'EX/4. Elle suivra également les tendances des activités, les défis, les besoins et les réalisations du réSEAU mondial grâce à l'analyse des rapports nationaux annuels fournis par les coordinateurs nationaux et coordinatrices nationales. Les résultats de cette analyse seront partagés avec les membres du réSEAU afin d'informer la mise en œuvre du programme et d'encourager les collaborations entre les institutions du réSEAU.

10. Financement

Le réSEAU n'est pas un programme de financement et ne peut pas s'engager à fournir des subventions à ses membres. L'UNESCO peut toutefois collecter et partager des exemples et des conseils sur les pratiques efficaces de levé de fonds. Lors de différents événements du réSEAU, des opportunités seront créées pour permettre aux membres de partager des exemples d'efforts de collecte de fonds au niveau communautaire. Les coordinatrices nationales et coordinateurs nationaux et les commissions nationales pour l'UNESCO sont invité.e.s à travailler ensemble pour trouver des opportunités de financement dans leurs pays et régions afin de soutenir le dynamisme de leurs réseaux.



unesco

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)

Cadre stratégique d'action 2025-2029

Le Cadre stratégique du réSEAU explique comment le Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), pionnier en la matière, contribue à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UNESCO pour l'éducation. Ce Cadre définit les principaux axes thématiques, les approches éducatives innovantes ainsi que les résultats attendus de cette communauté dynamique d'innovateurs en matière d'éducation. Il précise également les rôles et responsabilités de ses principaux acteurs.

Les trois axes thématiques sont : « La construction de la paix par l'éducation à la citoyenneté mondiale », « L'éducation au développement durable » et « L'apprentissage interculturel et l'appréciation de la diversité culturelle et du patrimoine ». À travers des initiatives dans ces domaines, les membres du réSEAU inspirent et renforcent les capacités autonomisent des enseignants, des chefs d'établissement, des élèves, des familles, des professionnels de l'éducation et des décideurs afin qu'ils portent une éducation transformatrice. Cela prépare les apprenants à devenir des citoyens du monde responsables dans un monde contexte mondial en constante évolution et de plus en plus complexe.

En définitive, l'objectif est que tous les acteurs de cet écosystème puissent apprendre les uns des autres et promouvoir la compréhension internationale.

Restez en contact



Courriel : ASPnet@unesco.org



Page web : <https://www.unesco.org/fr/aspnet>

Suivez @UNESCO sur les réseaux sociaux

